Commune de Begnins

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 08/2025
DÉLÉGUÉ MUNICIPAL : M. ERIC HALDEMANN

DEMANDE D'UN CRÉDIT DE CHF 120'000.-- DESTINÉ A FINANCER L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONTRÔLE D'ACCES DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

AU CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

A notre époque, l'utilisation de clés d'accès est devenue obsolète, notamment pour des bâtiments communaux. En effet, celles-ci sont beaucoup moins sécurisées et pratiques que des badges d'accès électroniques.

Les employés communaux, plus particulièrement les concierges, se voient affublés d'un trousseau de clés non des moindres à leur ceinture, afin de pouvoir accéder en tout temps à nos différents locaux.

2. Projet

La Municipalité souhaite moderniser les contrôles d'accès en remplaçant ces derniers par des badges électroniques programmables. Ce système est plus fiable et permet un contrôle précis des accès des utilisateurs, en sélectionnant l'ouverture des portes des locaux qui leur sont dévolus.

Les bâtiments concernés par ce futur système sont :

- ✓ **Administration communale** : Entrée et accès à tous ses locaux ;
- ✓ **Ancien collège** : Secrétariat, bureau de la Direction et cuisine ;
- ✓ **Collège de l'Esplanade** : Entrée, classes, la bibliothèque, le studio radio, ainsi que la salle de gymnastique ;
- ✓ **Extension du Collège** : Entrée, classes, l'économat et la cantine ;
- ✓ **Centre Fleuri** : Entrée, garage, cuisine et appartement de fonction ;
- ✓ **Buvette du football** : Entrée, locaux et dépôt extérieur.

Pour ce faire, nous avons fait appel à trois entreprises différentes pour l'établissement d'offres. Ces dernières sont venues sur place, afin d'analyser les bâtiments et nous faire part des faisabilités.

La méthode des contrôles d'accès retenue est celle de la marque SALTO qui, une fois installée, permet d'ajouter, au fil des ans, des immeubles supplémentaires. En effet, ce système est évolutif et ne demeure pas figé, ce qui est à prendre en considération.

Lors de la comparaison des offres, peu de différences de prix ont été relevées. Cependant, l'offre la plus intéressante demeure celle de l'entreprise SEDELEC SA. Cette firme a, de plus, l'avantage de bien connaître la plupart de nos bâtiments, au vu du fait qu'elle avait été mandatée lors de la rénovation de l'Administration communale, ainsi que pour la pose du wifi dans le collège.

Le montant de l'installation, la mise en route et la formation pour l'utilisation et programmation du système s'élève à CHF 114'750.--, sous réserve d'imprévus. Un montant de CHF 120'000.—est sollicité pour couvrir l'entier de la migration des contrôles d'accès.

3. Conclusion

Au vu des précédentes explications, la Municipalité recommande au Conseil communal d'accepter le présent préavis et de bien vouloir lui accorder la somme de **CHF 120'000.--**, pour financer ces travaux.

LE CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS

- Vu le préavis municipal N°08/2025 relatif à la demande d'un crédit de **CHF 120'000.--** destiné à financer l'installation d'un nouveau contrôle d'accès dans les bâtiments communaux ;
- Ouï le rapport de la Commission des finances ;
- Ouï le rapport de la Commission des travaux publics ;

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

PREND ACTE

- De l'amortissement du montant de **CHF 120'000.--** sur une période de 10 ans, dès l'utilisation de l'immobilisation.

DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux d'installation d'un nouveau contrôle d'accès dans les bâtiments communaux ;
- D'octroyer à cet effet un crédit de **CHF 120'000.--**;
- De financer ce montant par la trésorerie courante.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 27 mai 2025, pour être soumis au Conseil communal.

MUNICIPALITE DE BEGNINS

La Syndique	La Secrétaire
Anne Stiefel	Nathalie Angéloz